



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

**DIRECTION GENERALE DES FORETS ET DES
RESSOURCES NATURELLES**

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DES FORETS ET DES RESSOURCES
NATURELLES

A

L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ATELIER NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
DES CAPACITES DES ACTEURS BENINOIS SUR LA CDB AVEC UN POINT FORT
SUR L'ACCES ET LE PARTAGE JUSTE ET EQUITABLE DES AVANTAGES (APA)
ISSUS DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES GENETIQUES

COTONOU, LE 12 AVRIL 2010

- Monsieur le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature ;
- Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République d'Allemagne près le Bénin ;
- Madame le Chef du Bureau de la Coopération Technique Allemande ;
- Monsieur le Coordonnateur de l'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA en Afrique ;
- Madame et Messieurs les Membres du Cabinet ;
- Messieurs les Directeurs des Projets, Programmes, Centres et Offices du Ministères de l'Environnement et de la Protection de la Nature;
- Distingués invités à vos titres, grades et rangs respectifs ;
- Mesdames et Messieurs ;

Avec votre permission Monsieur le Ministre, je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue en terre béninoise à nos illustres hôtes venus d'Allemagne, du Canada, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal pour

partager avec nous, leurs connaissances et expertises à cet atelier national de développement des capacités des acteurs béninois sur la CDB avec un point fort sur l'accès et le partage juste et équitable des avantages (APA) issus de l'exploitation des ressources génétiques.

En organisant cette importante rencontre nationale placée sous les signes de la solidarité internationale, du partage d'expérience et du renforcement des capacités, le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, à travers la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles, mesure à sa juste valeur, l'urgence et les enjeux d'une gestion saine et rationnelle de nos ressources naturelles pour un développement responsable, équitable et durable de notre pays.

En effet, la biodiversité détermine la santé et l'équilibre de l'environnement et elle est source de sécurité

économique et écologique pour les générations présentes et futures. En un mot, elle est la vie, elle est notre vie et elle est à la base du développement durable. En particulier, le partage juste et équitable des avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques, troisième objectif de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CDB) constitue un impératif pour assurer l'atteinte des objectifs de conservation et d'utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique.

En effet, l'utilisation des ressources génétiques peut générer des avantages financiers importants. Le secteur des plantes médicinales par exemple, est un acteur important avec un volume du marché mondial de 30 milliards d'euro. D'autres secteurs importants sont la cosmétique et l'alimentation. Le transfert au niveau mondial de ressources naturelles est à la base du développement humain.

Aujourd'hui encore, nombreuses sont les industries qui continuent de rechercher, de par le monde, des ressources génétiques afin de développer ou d'améliorer leurs produits.

Toutefois, les avantages et bénéfices découlant de ces transferts ne sont que rarement partagés avec les communautés d'origine et les propriétaires du savoir traditionnel lié à ces ressources ne sont pas reconnus.

Il est donc urgent que tous les acteurs de notre pays, qui ne compte que sur ses ressources naturelles (parce que ne disposant pas de ressources minières) pour assurer sa croissance économique et réduire la pauvreté, conjuguent leurs efforts pour relever le défi d'assurer que les bénéfices découlant de l'utilisation mondiale de nos ressources biologiques soient partagés

de manière juste et équitable avec les pays et les communautés d'origine.

Si nous faisons rien, l'utilisation commerciale de nos ressources continuera de contribuer à la croissance économique des pays utilisateurs et au bien être de leurs populations, alors que chez nous, les ressources risquent de disparaître sans améliorer les conditions sociales locales, ce qui compromettra les possibilités pour le Bénin d'utiliser ses ressources renouvelables pour enclencher la croissance et le développement.

Monsieur le Ministre,

C'est le lieu pour nous de vous remercier pour les appuis constants et multiformes que vous ne cessez d'apporter à tout ce qui concerne cette thématique devenue émergente dans notre pays.

Chers participants,

Le Gouvernement, en approuvant la communication relative au compte rendu du 3^{ème} atelier international de renforcement des capacités sur l'accès aux ressources génétiques et de partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation (APA) tenu à Cotonou du 28 septembre au 02 octobre 2009, a demandé à nos Ministères respectifs de mettre en œuvre les décisions de l'atelier, d'assurer l'interface avec le régime international APA en cours de négociation et d'élaboration une réglementation nationale en matière d'APA.

Il vient donc de marquer sa volonté politique et la balle est maintenant dans notre camp. C'est un défi qui nous est lancé et nous devons nous honorer de pouvoir apporter notre modeste contribution à cette œuvre qui s'inscrit, au regard de tout ce qui précède, dans la lutte pour la justice et le développement de notre cher Bénin.

Vive l'Année Internationale de la Diversité Biologique

Je vous remercie de votre aimable attention.